



FORMATION

PITCHER SON PROJET

Construisons ensemble des pitches qui vous ressemblent !



> OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de cette formation, le/la stagiaire sera capable de :

- Singulariser et aligner ses pitches avec ses projets et sa personnalité
- Valoriser ses projets avec de la confiance et de l'assurance
- Adapter ses pitches à ses interlocuteurs et au temps donné

> PROGRAMME

Jour 1, matin : Trouver et renforcer votre posture d'orateur en présentation de pitch

- Identifier vos points forts et vos points d'amélioration
- Utiliser les leviers de la communication visuelle et vocale pour ancrer vos messages
- Expérimenter le regard des autres sur vous et se positionner dans l'espace

Jour 1, après-midi : Structurer l'écriture singulière de votre pitch

- Prendre conscience de votre singularité et en faire une force
- Clarifier l'objectif, les émotions et le message
- Utiliser la rhétorique pour placer vos arguments avec la technique du W

Jour 2, matin : Aligner votre pitch et votre posture d'orateur

- Choisir votre accroche et conclusion en fonction de l'objectif choisi
- Réinvestir votre posture d'orateur dans votre pitch
- Trouver votre musicalité, votre rythme et placer des silences pour capter l'auditoire

Jour 2, après-midi : Adapter votre pitch à vos interlocuteurs et au temps donné

- Maîtriser 3 différentes structures de pitch
- Utiliser la technique EMO avant chaque prise de parole
- S'adapter face à l'imprévu

CODE DE LA FORMATION

COM24-17-CL

LIEU

Clermont-Ferrand
(lieu précis à confirmer)

PUBLIC

Personnes ayant à présenter des pitches en public

PRÉREQUIS

Aucun.

Venir avec son ou ses pitches est un plus pour la formation.

DATES & DURÉE

Les 05 et 06 mars 2024,
Soit 14h (2 jours)

INTERVENANTS

Sandrine Balmont et Jérôme Rivier

TARIFS PAR PERSONNE

Adhérents CRESS : 780 €

Non-adhérents : 900 €

**Tarifs nets de taxes : la CRESS AuRA est exonérée de TVA au titre de la formation professionnelle continue (art. 261.4.4a du CGI).*

Les frais d'hébergement, repas, transport, etc. sont à la charge du participant.

Pour une formation en INTRA dans votre structure, merci de nous contacter.

> MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation coanimé par 2 comédiens formateurs pour une animation dynamique, ludique et personnalisée
- Formation interactive qui alterne des phases d'expérimentation avec des phases de débriefing
- Utilisation d'exercices et de jeux issus du théâtre d'improvisation et du théâtre forum accessibles à tous. Le théâtre invite les participants dans une approche ludique qui favorise le ressenti.
- Les participants explorent de manière engageante et bienveillante plusieurs postures pour découvrir, acquérir et ancrer la construction d'un pitch singulier, en mots et en pratique.
- Formation en collectif : Le groupe fait gagner en confiance et en assurance au sein d'un climat bienveillant et exigeant pour révéler le potentiel de chacun.

> MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluation des acquis :
- Questionnaire de positionnement
- Nous donnons les objectifs généraux et proposons à chacun de préciser son objectif propre vis-à-vis de la formation.
- Sur les passages individuels, alternance de phases d'auto-évaluation, d'évaluation du groupe puis des formateurs
- Bilan des usages et axes d'amélioration
- Bilan en fin de journée et évaluation collective et individuelle de la formation
- Questionnaire d'évaluation des acquis avec les mentions : « acquis – en cours d'acquisition – non acquis »

> SUIVI APRÈS FORMATION

- Questionnaire de satisfaction



Pour toute personne en situation de handicap, nécessitant une adaptation physique ou pédagogique, merci de contacter notre équipe afin de mettre en place un accompagnement spécifique.

Notre organisme est certifié QUALIOPI, ce qui ouvre droit à une prise en charge des formations, sous conditions d'éligibilité.

Numéro déclaration d'activité :
84630489263

CONTACT ADMINISTRATIF

CRESS Auvergne-Rhône-Alpes
Lucie RANCHIN – 04 78 09 11 97
formation@cress-aura.org

**INSCRIPTION EN LIGNE
CLIQUEZ ICI**



La CRESS Auvergne-Rhône-Alpes est l'organisation qui assure à l'échelle régionale la représentation, la promotion et le développement des associations, fondations, coopératives, mutuelles, sociétés commerciales de l'ESS. Elle est reconnue par la loi sur l'ESS de juillet 2014 (art 6).

Chambre Régionale de L'Économie Sociale et Solidaire d'Auvergne-Rhône-Alpes

Site de Clermont-Ferrand • siège social :

28 boulevard Léon Jouhaux
63100 Clermont-Ferrand

04 78 09 11 97 - info@cress-aura.org - www.cress-aura.org

Site de Lyon • siège administratif :

11 rue Auguste Lacroix
69003 Lyon

Association Loi 1901 - SIRET : 331 408 039 00062

